

Élections pour le conseil scientifique de l'Institut national des sciences de l'univers (INSU)

Les analyses et les propositions de la CGT

Cher.e collègue,

Vous êtes chercheur/se, enseignant/e chercheur/se, ingénieur/e, technicien/ne, personnel administratif et vous travaillez dans une unité mixte du CNRS. Du 3 juin au 4 juillet, vous élirez vos représentants au Conseil scientifique (CS) et aux Conseils scientifiques des instituts (CSI) du CNRS. En votant pour la CGT, vous aurez l'occasion de dire non à la concurrence, à la précarité, à la chasse aux appels d'offre, aux mutualisations, au poids de la bibliométrie. En votant pour la CGT, vous ferez des conseils scientifiques une force de résistance et de propositions.

À l'INSU, une question importante est le maintien du caractère national et collectif des moyens d'observation : les réseaux d'observatoires (OSU), la flotte pour l'océanographie, les avions pour l'atmosphère etc. Tous ces moyens fournissent des données et informations indispensables pour mener à bien les recherches dans nos laboratoires. La régionalisation en marche, via la spécialisation régionale dite « intelligente » (S3), et la logique de sélection par « l'excellence » des PIA (programmes des investissements d'avenir dont sont issus les Labex, Equipex et Idex) pourraient conduire à briser cet effort national et collectif. Les élus de la CGT au CSI de l'INSU y seront particulièrement vigilants et informeront la communauté de toute tentative de modification de la politique concernant ces moyens.

C'est particulièrement le cas des nombreux TGIR (très grandes infrastructures de recherche) et IR (infrastructures de recherche), stratégiques. Toute menace sur leur financement serait catastrophique pour nos disciplines. Ils doivent être pris en compte dans le budget, sans que leur financement soit en compétition avec le soutien de base des laboratoires.

Le financement sur projet se généralise à l'INSU, ce qui a comme résultat non seulement l'accroissement de la précarité, mais impacte aussi les résultats de nos recherches, obligées de suivre le rythme des programmes à durée déterminée, tandis qu'il est indispensable de se développer sur des durées longues pour avoir des résultats fiables, recoupant les données d'observations sur des périodes chronologiques étendues, comparant des modèles théoriques existants et en développant de nouveaux. La popularité des recherches de l'INSU, touchant des domaines appréciés du grand public comme l'astronomie, la géologie ou l'océanographie, est le résultat de découvertes produites après de longues années d'investigations, parfois fruit du hasard ou des circonstances propices : cela ne rentre pas dans les cadres prédéterminés où les financements dépendent en grande partie des résultats « délivrables » sans même avoir été produits.

Nous sommes pour un rééquilibrage du financement sur projet et du soutien de base : ce dernier est indispensable pour le développement de la recherche fondamentale, qui n'a pas les mêmes impératifs et les mêmes objectifs que la recherche finalisée.

Enfin, à l'INSU comme dans les autres instituts, **la question de l'emploi scientifique et technique est cruciale :** pression accrue sur les postes, précarité qui empêche la stabilisation des personnels chercheurs ou IT, impossibilité de retenir les étrangers, très nombreux à effectuer leur doctorat ou post-doc dans nos laboratoires. Suite à la réunion plénière du Comité national de la recherche scientifique du 11 juin, les élus de la CGT au CSI de l'INSU prendront part à toutes les actions collectives visant à obtenir du gouvernement un plan pluriannuel d'emploi indispensable pour développer la recherche en France au plus haut niveau international et donner des perspectives aux nouvelles générations. **C'est une question non de moyens, mais de choix politique.**

Collège A1	Nikos Pranzos	UMR7095 Paris
Collège B1	Gwenael Imfeld	UMR7517 Strasbourg
	Alessandro Retinò	UMR7648 Palaiseau
Collège B2	Yann Lucas	UMR7517 Strasbourg
Collège C		
	Christian Guillaume	UMS3470 Saint-Michel-l'Observatoire
	Jérôme Schmitt	UMS3470 Saint-Michel-l'Observatoire
	Kacem El Hadi	UMR 7326 Marseille

